

<b>Unité de rattachement :</b>	<b>No : 2420</b>	<b>Nom : Didactique des langues</b>	<b>Code CAFF : 7502</b>
--------------------------------	------------------	-------------------------------------	-------------------------

<b>Sigle :</b>	<i>DDL2245</i>	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	<i>Didactique du français langue seconde : compréhension et production écrites</i>	
<b>Titre abrégé :</b>	<i>Did. du FLS : compr. et prod. écrites</i>	
<b>Crédits :</b>	3	
<b>Objectifs du cours :</b>	Ce cours vise à familiariser les personnes étudiantes aux théories, modèles et pratiques en lien avec la didactique de l'écrit (compréhension et production) en enseignement du français langue seconde à des ordres variés (du préscolaire à la francisation des adultes).	
<b>Sommaire du contenu :</b>	Ce cours explore les théories, principes et modèles qui sous-tendent l'enseignement et l'apprentissage de la compréhension et de la production écrites en français langue seconde. Il aborde les caractéristiques des processus de lecture et d'écriture, ainsi que l'entrée dans l'écrit dans une langue seconde. Le cours examine également les stratégies de lecture et d'écriture, ainsi que les liens entre la lecture et l'écriture. Il permet l'analyse, l'adaptation et la création d'activités d'enseignement de la lecture et de l'écriture selon les profils des personnes apprenantes, dans une perspective de différenciation pédagogique. Il aborde le choix des différents types de textes, y compris l'utilisation de documents authentiques. Le cours met en lumière les caractéristiques des personnes apprenantes bilingues ou plurilingues ainsi que l'importance des facteurs affectifs, notamment la motivation, dans le développement des compétences en lecture et en écriture de ces personnes. Il s'attarde à l'évaluation de la compréhension et de la production écrites, incluant la rétroaction corrective. Les objectifs des compétences en compréhension et production écrites dans les différents programmes d'enseignement, les supports à la lecture et à l'écriture ainsi que l'utilisation du numérique dans l'enseignement de l'écrit sont également couverts. Aussi, ce cours encourage les pratiques réflexives en lien avec l'enseignement de l'écrit.	
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11 et 12.	
<b>Modalités d'enseignement :</b>		
<b>Conditions d'accès :</b>		

<b>Cours concomitant(s) :</b>	
<b>Préalable(s) :</b>	

## Justifications et informations complémentaires

### Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est actualisé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante. Il répond au besoin d'un enseignement plus intégré de la lecture et de l'écriture.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (code à déterminer)

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non  Oui

**Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? : DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde et DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (code à déterminer)

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la première année.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

**Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45**

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_

Stage en enseignement

Stage professionnel

**Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :**

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

**Non**  Oui  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non**  Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non**  Oui

**Si oui**, précisez les ressources qui sont requises :

**Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :**

**Diplôme :**

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

**Expérience :**

Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec la didactique de la lecture et de l'écriture en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

**Spécifications:**

Compte tenu de l'intégration de la didactique de deux composantes langagières souvent enseignées séparément, une entrevue pourrait être demandée pour vérifier la compréhension théorique et pratique de ces deux composantes ainsi que la façon dont l'intégration est conçue.

**Équivalences: A ou B**

**Équivalence A:**

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de la lecture et de l'écriture en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes

**Équivalence B:**

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la didactique de la lecture et de l'écriture en langue seconde.

OU

B) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction du département

\_\_\_\_\_  
Date

**Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours**

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

**S'il y a des coûts associés à ce cours :**

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction administrative de la Faculté/École

\_\_\_\_\_  
Date